

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01258

Numéro SIREN : 332 835 131

Nom ou dénomination : AXIOME AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2018 sous le numéro de dépôt 18701

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL PVB AVOCATS

215 rue Samuel Morse
Le Triade III - CS 79016
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

V/REF : 190585
N/REF : 88 B 1258 / 2018-B-18701

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 07/12/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2018

Concernant la société

AXIOME AUDIT
Société à responsabilité limitée
215 rue Samuel Morse le Triade 3
34000 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-18701 le 07/12/2018

R.C.S. MONTPELLIER 332 835 131 (88 B 1258)

Fait à MONTPELLIER le 07/12/2018,
LE GREFFIER



88BA258

07 DEC. 2018

18 B 18701

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise :		AXIOME AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		521 RUE GEORGES MELIES 34000 MONTPELLIER		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		3 3 2 8 3 5 1 3 1 0 0 0 4 3				Néant <input type="checkbox"/> *	
						Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 878	AG	4 878		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	113 340	AK		113 340	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	8 280	AQ		8 280	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	124 422	AU	68 500	55 922	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	3 528	CV		3 528	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH	3 383	BI		3 383		
TOTAL (II)		BJ	257 831	BK	73 378	184 453	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	453 282	BY	194 067	259 215
		Autres créances (3)	BZ	199 584	CA		199 584
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	102 092	CE		102 092
Disponibilités		CF	126 091	CG		126 091	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	881 049	CK	194 067	686 982	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL. (I à VI)		CO	1 138 879	IA	267 445	871 434	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Compte carbone

Désignation de l'entreprise		AXIOME AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 36 562...)			DA	36 562
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	45 404
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)			DG	20 094
	Report à nouveau			DH	(12 968)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	41 692
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	136 784
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	308 450
	Dettes fiscales et sociales			DY	198 892
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	4 082
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	223 226
TOTAL (IV)			EC	734 650	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	871 434	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	734 650	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Désignation de l'entreprise : AXIOME AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF
			} services *	FG	1 092 748	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 092 748	FK		FL
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 871 434,35 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 41 692,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/06/2018 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement (100 %)

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 257 831 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	118 218			118 218
Immobilisations corporelles	71 369	61 333		132 702
Immobilisations financières	6 811			6 911
TOTAL	196 397	61 333		257 831

Amortissements et provisions d'actif = 73 378 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 878			4 878
Immobilisations corporelles	64 893	3 607		68 500
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	69 771	3 607		73 378

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess_brevets licences	4 878	4 878	0	de 1 à 2 ans
Clienteles rachetees	113 340	0	113 340	Non amortiss.
Agencement bureaux @7 center e	8 280	10 799	-2 519	25 ans
Agencements_ instal div	47 082	10 799	36 283	de 3 à 10 ans
Mat bureau & informatique	47 205	44 694	2 510	de 1 à 3 ans
Mobilier	30 135	13 007	17 129	de 3 à 10 ans
TOTAL	250 920	84 177	166 743	

Etat des créances = 656 249 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 383		
Actif circulant & charges d'avance	652 866	652 866	
TOTAL	656 249	652 866	

Provisions pour dépréciation = 194 067 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	205 374	8 803		20 110	194 067
Comptes financiers					
TOTAL	205 374				194 067

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 000 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 000
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	3 000

88B 1258

07 DEC. 2018

18B 18701

AXIOME AUDIT

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 36 552 EUROS
SIEGE SOCIAL : 215, RUE SAMUEL MORSE - LE TRIADE 3
34965 MONTPELLIER**

332 835 131 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 JUIN 2018

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 41 692 euros de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau »	12 968 euros
Au compte « Autres Réserves »	28 724 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 734 650 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	308 450			
Dettes fiscales & sociales	198 892			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 082			
Produits constatés d'avance	223 226			
TOTAL	734 650			

Charges à payer par postes du bilan = 224 608 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	138 991
Dettes fiscales & sociales	85 617
Autres dettes	
TOTAL	224 608

Produits constatés d'avance = 223 226 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 092 748 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 085 499	99,34 %
Produits des activités annexes	7 249	0,66 %
TOTAL	1 092 748	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 000 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact a etablir(418100)	3 000
TOTAL	3 000

Charges à payer = 224 608 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(408100)	138 991
TOTAL	138 991

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200)	31 889
Personnel - autres charges a payer(428600)	20 091
Org.soc. ch./conges payes(438200)	14 031
Organisme sociaux a payer(438600)	19 606
TOTAL	85 617

Produits constatés d'avance = 223 226 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d_avance(487000)	223 226
TOTAL	223 226

Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AXIOME AUDIT, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AXIOME AUDIT,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	871 434
Chiffre d'affaires hors taxes	1 092 748
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	41 692

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AXIOME AUDIT
Fait à MONTPELLIER le
04/06/2018